



Comité **ZIP** Jacques-Cartier

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rapport 2009 sur le suivi des plantes exotiques envahissantes dans le fleuve Saint-Laurent

Montréal, 02 novembre 2009 - Le Comité ZIP Jacques-Cartier a terminé le rapport de terrain 2009, pour Environnement Canada, sur le suivi des plantes exotiques envahissantes dans les milieux humides du fleuve Saint-Laurent. Le rapport porte sur l'échantillonnage de huit espèces exotiques envahissantes sur 23 sites situés à Boucherville est à Varennes.

Le but de cet exercice est de suivre la rapidité de l'évolution de ces espèces et de quelle manière elles affectent la biodiversité du fleuve Saint-Laurent.

Échantillonnage déterminant

Sur les 23 sites observés, il y a eu perturbations à trois d'entre eux. Le niveau de l'eau était trop élevé à certains endroits et à d'autres endroits des aménagements au niveau du sol ont rendu l'accès plus difficile.

Malgré tout, ils ont pu observer les 20 sites prévus en plus de trois autres sélectionnés préalablement. Au moins une espèce exotique envahissante a été trouvée sur 22 sites. Le seul site qui n'en avait pas à l'endroit observé, en avait quand même en périphérie.

Des huit espèces qui ont été étudiées par ce suivi, la plus fréquemment observée est la phalaris roseau. Elle se retrouve sur 15 sites des 23 étudiés et sur neuf d'entre eux elle recouvre entre 51 et 100% du territoire.

La deuxième espèce la plus aperçue lors de l'échantillonnage est la salicaire poupre. Elle se retrouve sur 12 sites et à chacun de ces endroits elle s'étend plus loin que la parcelle observée. Sur un de ces lieux elle est dominante et sur deux autres son recouvrement dépasse 76%.

La châtaigne d'eau et la renouée japonaise qui font parties des huit espèces à suivre, n'ont été observées à aucun de ces endroits.

Espèces exotiques envahissantes, une menace pour la biodiversité

Les espèces végétales envahissantes se retrouvent partout. Elles sont une des causes principales de la perte de biodiversité au Québec, puisqu'elles se répandent rapidement. Du tronçon fluvial

jusqu'au golf du Saint-Laurent, la superficie approximative des milieux humides du Saint-Laurent s'évalue à environ 80 000 hectares. Ces endroits qui ne sont ni totalement aquatique ni totalement terrestre, sont des sols inondés ou saturés d'eau. La présence de ces espèces exotiques est répertoriée à plusieurs de ces endroits.

À propos du Comité ZIP Jacques-Cartier

Le *Comité ZIP Jacques-Cartier* est un organisme sans but lucratif fondé en 1996. Il a pour but d'augmenter la qualité de vie des riverains ainsi que la qualité du fleuve qui est un élément essentiel au développement du Québec.

Il a initié la *Table de concertation Aménagement et environnement de la Pointe-de-l'Île de Montréal* où siègent des membres délégués d'entreprises, de regroupements de citoyens, de groupes environnementaux et des milieux socio-économique et municipaux qui contribue au développement durable de leur territoire.

-30-

Pour information : Sylvie Bibeau

Directrice Comité ZIP Jacques-Cartier

Coordonnatrice de la Table de concertation

514-527-9262

zip_jc@mainbourg.org